

Pour toute information,

Blandine RICHOUX-DAVESNE

Conseillère en Formation Continue

05 53 02 17 69

blandine.richoux@greta-est-aquitaine.com

Notre service administratif

05 53 02 17 69

mylene.augustin@greta-est-aquitaine.fr

Consultez le site de l'Institut IPERIA

<http://www.institut-iperia.fr>



GRETA EST AQUITAINE

Antenne Administrative & Commerciale de Périgueux

80, rue Victor Hugo –24000 Périgueux CEDEX

Tél. 05 53 02 17 69 - Fax 05 53 03 29 48
perigueux@greta-est-aquitaine.com

Siège du GRETA Est Aquitaine

Lycée Val de Garonne - Rue Ejéa de Los Caballeros - B.P. 307 - 47027 Marmande CEDEX
Tél. 05 53 76 02 54 - Fax 05 53 72 02 58
contact@greta-est-aquitaine.com

www.greta-est-aquitaine.com

Non assujetti TVA - Agent comptable Lycée Marmande - T.P. AGEN 10071 47000 00001000236 41
N° d'existence : 7 247 P 000 247 - N° SIRET : 194 700 209 000 27 - N° NAF : 8559A

Notre métier, le vôtre



ASSISTANTE MATERNELLE

Formation continue des

SALARIES DU PARTICULIER EMPLOYEUR

Vous êtes assistante maternelle,

Chaque année, le GRETA Est-Aquitaine avec l'institut IPERIA développe une offre de formation continue pour votre professionnalisation.

Dans ce cadre, vous bénéficiez d'un crédit de 48 heures de formation par an, réalisable hors temps de travail.

Le saviez-vous ?

Afin de faciliter votre départ

en formation :

le GRETA Est-Aquitaine vous propose en partenariat avec votre R.A.M. des formations de proximité et une souplesse d'organisation...



Notre métier, le vôtre

 Si un module vous intéresse, un coupon réponse est mis à votre disposition.

N'hésitez pas à nous contacter !

Modules de formation des assistantes maternelles

Bergerac

Eveil de l'enfant de moins de 3 ans - MIEE-3

24 heures

30 septembre et les 7 et 14 octobre

- Intervenir auprès de toute personne victime d'un accident et/ou d'un malaise.
- Contribuer à la diminution des risques dans son quotidien professionnel

Sarlat

Eveil sportif et motricité - MISMP

16 heures

16 et 23 septembre

- Organiser des activités adaptées à l'âge, au corps et/ou au handicap de l'enfant
- Assurer l'éveil sportif et la motricité au domicile et à l'extérieur, en toute sécurité

Construire son livret d'accueil - AMLA

16 heures

30 septembre et 14 octobre

- Construire et utiliser un livret d'accueil

Ribérac

S'occuper d'un enfant en situation de handicap - MIEH

16 heures

Les 2 et 16 décembre

- Adapter son comportement et ses méthodes au développement de l'enfant en situation de handicap
- Comprendre les principales caractéristiques du handicap

Périgueux

Prendre soin de soi pour prendre soin des autres - MIPSS

16 heures

18 et 25 novembre

- Développer une écoute de soi pour être mieux écouter l'autre
- Prévenir les malentendus en identifiant les limites entre vie privée et vie professionnelle

Travailler en maison d'assistants maternels - AMTG

16 heures

4 et 18 novembre

- Apprendre à passer d'une organisation individuelle à une organisation collective.

Alimentation de l'enfant de moins de 3 ans - MIAE-3

24 heures

23 septembre et les 7 et 14 octobre

- Accompagner l'enfant dans son éducation alimentaire
- Préparer des repas variés, équilibrés et adaptés

Troubles du langage - MITL

16 heures

Dates à déterminer

- Comprendre les spécificités liées aux troubles du langage chez l'enfant
- Adapter sa communication et ses interventions en fonction des difficultés de langage de l'enfant



D'autres thématiques peuvent vous être proposées. Quelques exemples non exhaustifs :

(Sous réserve de la constitution d'un groupe de 6 ASSMAT minimum)

Adapter sa communication avec l'enfant (MIACE)	24 heures
Gérer les situations difficiles (MIGSD)	16 heures
Accompagnement à la séparation (MIAS)	16 heures
Surveillance de l'état de santé de l'enfant (MIESE)	16 heures
Hygiène de l'enfant de 0 à 3 ans	16 heures
Apprentissage de la propreté	16 heures
Favoriser la relation avec les enfants et leur famille (MIFREF)	24 heures
Gestion du stress et relaxation (MISR)	16 heures
Création de supports ludiques et éveil sensoriel	16 heures
S'initier à l'informatique et à internet (MIIN)	16 heures
Prévention des risques liés à l'activité physique PRAP (MIPRAP)	24 heures
L'apprentissage de la langue des signes française	40 heures